

HABITAT JEUNES

DOSSIER DE PRESSE



contact

Alice Dekker

alice@alicedekker-rp.fr

06 16 58 21 60

Mise à jour : mars 2026

Table des matières

1.	L'UNHAJ, ACTEUR DE L'ÉMANCIPATION DES JEUNES	3
	70 ans d'engagement auprès de toutes les jeunesses.....	3
	Concourir aux politiques publiques d'habitat des jeunes.....	3
2.	HABITAT JEUNES, UNE OFFRE MULTIFORME, UNE APPROCHE GLOBALE	5
	Une offre de logement pour répondre à tous les besoins	5
	En Foyers de jeunes travailleurs/résidences sociales.....	5
	En diffus, dans le parc public ou privé.....	5
	Une approche globale pour faciliter la socialisation des jeunes et créer les conditions de leur engagement individuel et collectif.....	7
3.	HABITAT JEUNES, UN PROJET POUR AUTANT DE JEUNESSES QUE DE TERRITOIRES	8
	Donner à chaque jeune la place qui lui revient	8
	Contribuer au dynamisme des territoires.....	9
4.	LES TRAVAUX DE L'UNHAJ	10
5.	L'OBSERVATOIRE HABITAT JEUNES	11
6.	LES PORTE-PAROLLES DE L'UNHAJ	15
	Evanne Jeanne-Rose, président.....	15
	Marianne Auffret, directrice générale.....	15
	Et aussi... ..	15



1. L'UNHAJ, ACTEUR DE L'ÉMANCIPATION DES JEUNES

70 ans d'engagement auprès de toutes les jeunesses

En 1955, des associations qui accueillaient de jeunes ruraux migrant vers la ville, jeunes ouvriers et apprentis ou jeunes filles prenant un emploi, tous éloignés de leur famille, se sont réunies pour créer l'Union nationale pour l'habitat des jeunes. Au sein de « foyers », elle leur proposait le gîte et le couvert, mais aussi une aide matérielle, morale comme éducative.

S'adaptant, au fil du temps et de l'évolution de la société, aux nouveaux besoins et attentes des jeunesses en mobilité et décohabitation, l'Unhaj est devenue un mouvement d'éducation populaire, avec pour vocation de permettre à chaque jeune de s'épanouir, de s'émanciper et d'occuper la place de citoyen qui lui revient.

L'Unhaj est aujourd'hui structurée en 13 unions régionales (Urhaj) qui regroupent 287 adhérents (associations, personnes morales), tous porteurs du projet Habitat Jeunes.

Chaque année, ces structures accueillent, informent et orientent 200 000 jeunes de 16 à 30 ans dans l'accès au logement autonome. Elles leur offrent par ailleurs un ensemble de services destinés à faciliter leur mobilité et leur autonomie, favorisant l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...

UNE UNION ADOSSÉE À SES VALEURS



Les adhérents à l'Unhaj partagent tous un même objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat. [La charte de l'Unhaj](#), adoptée en 1996 par les associations et structures membres, définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées au Mouvement. À l'occasion de son dernier congrès qui s'est tenu en novembre 2025, l'Unhaj s'est par ailleurs dotée d'une nouvelle motion d'orientation, fidèle à ses valeurs. Traduction de son projet politique, la [Motion d'orientation 2025-2029](#) fournit un cadre d'action, une boussole pour la vie du Mouvement et pour les plaidoyers qu'il porte, voire une invitation à la mobilisation de moyens de résistance dans un contexte de crises et menaces multiples.

Concourir aux politiques publiques d'habitat des jeunes

Mouvement national d'éducation populaire, l'Unhaj contribue depuis son origine au débat public et à la définition des politiques publiques sur toutes les questions liées à la jeunesse, en favorisant la participation des jeunes eux-mêmes, en lien avec les partenaires et les coordinations associatives. Elle est régulièrement auditionnée, participe aux travaux des administrations relevant des objets qu'elle porte, et à ce titre fait de nombreuses propositions.

En 2022, l'Unhaj a officiellement intégré les [Acteurs du logement d'insertion](#) (avec la Fapil, Soliha et Unafo), scellant ainsi un partenariat dont l'objectif premier est de peser davantage sur les politiques publiques et notamment d'agir pour l'accès au logement et faire reconnaître toute la place du logement d'insertion dans la politique du Logement d'Abord.

Elle revendique aussi son rôle d'acteur de l'innovation sociale, notamment à travers le développement d'un habitat qualifiant, dans lequel les jeunes sont heureux et fiers de vivre.

OUVERTURE DU RSA AUX MOINS DE 25 ANS : UNE PRIORITÉ POUR L'UNHAJ

Les jeunes cristallisent les difficultés économiques et sociales qui entravent trop souvent leur capacité d'action et de créativité. Pourtant ils continuent de s'engager et d'entreprendre. De nombreuses voix, parmi lesquelles celle de l'Unhaj, appellent à créer un « filet de sécurité » en ouvrant le RSA aux moins de 25 ans. Elle y voit un moyen de soutenir cette énergie particulièrement nécessaire dans la période de crises que nous traversons et de lutter contre la précarité et la paupérisation des jeunes.



Je suis un décrocheur. Nous, jeunes, on veut de la considération, de la reconnaissance, qu'on nous écoute. Mais les politiques ne s'intéressent pas à nous, parce qu'on ne vote pour personne. » **Thibault, résident Arcadis à Roubaix (59)**



La Cnaf est partenaire des Foyers de jeunes travailleurs depuis 1968. En soutenant l'Unhaj comme tête de réseau, elle entend en promouvoir l'utilité auprès des pouvoirs publics, enrichir ses partenariats et diversifier ses offres. La Cnaf finance le fonctionnement de près de 54 000 places de FJT, un enjeu à la hauteur des tensions très fortes qui traversent le marché locatif et de l'inaccessibilité de nombreux logements pour des jeunes qui se démènent pour trouver leur place. Nous avons fixé dans la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État un objectif de développement de 3 000 nouvelles places financées entre 2023 et 2027. Le contexte est plus difficile mais il est important que cette ambition soit tracée. » **Isabelle Sancerni, présidente de la Caisse nationale d'allocations familiales**



2. HABITAT JEUNES, UNE OFFRE MULTIFORME, UNE APPROCHE GLOBALE

Une offre de logement pour répondre à tous les besoins

287 personnes morales, représentant 817 sites d'implantation, sont porteuses du projet Habitat Jeunes sur l'ensemble du territoire.

Avec 38 500 logements gérés en direct (91% en habitat collectif, 9% en habitat diffus), dans le parc public ou privé, et 6 500 logements mobilisés en médiation locative, l'offre Habitat Jeunes répond à tous les besoins. Les logements (principalement T1, T2) sont meublés, bien situés et accessibles rapidement grâce à des formalités simplifiées.

En Foyers de jeunes travailleurs/résidences sociales

Les Foyers de jeunes travailleurs/résidences sociales Habitat Jeunes constituent le socle historique du parc de logements géré par les adhérents de l'Unhaj. Des espaces partagés (salles de détente ou d'activités, cafétérias, laveries, restaurants, jardins...) permettent aux résidents de se retrouver, mais également d'échanger avec les habitants du quartier ou de la ville. Créées pour assurer un maillage territorial et répondre à la diversité des besoins, les mini-résidences peuvent quant à elles regrouper 5, 10, voire 15 logements sur un même lieu, avec généralement un espace collectif pour les rencontres et l'organisation d'animations.

En diffus, dans le parc public ou privé

Les logements sont dispersés dans la ville, le quartier, le territoire, afin de faciliter l'autonomisation des jeunes. Composés de différents logements individuels ou partagés (conventionnés, meublés et équipés), les logements en Foyers Soleil sont situés à proximité d'une résidence Habitat Jeunes. Les occupants ont le statut de résidents, bénéficient des services proposés par la résidence principale et sont invités à participer à sa vie collective.

Les porteurs de projet Habitat Jeunes prospectent et mobilisent aussi les logements répondant aux besoins des jeunes en quête de mobilité et d'autonomie. Pour en faciliter l'accès et sécuriser la relation locative, ils louent directement un parc de logements auprès de bailleurs publics comme privés. Locataire, l'association gère les relations avec les propriétaires tout en accompagnant les jeunes. Après une période transitoire, les baux peuvent évoluer et glisser vers les jeunes qui deviennent alors pleinement locataires du logement.

Et parce qu'elle se veut multiforme, l'offre Habitat Jeunes évolue en permanence pour s'étoffer de nouvelles solutions : habitat intergénérationnel, hébergement temporaire chez l'habitant, « tiny house » ...

UN PANEL DE SOLUTIONS POUR UNE DIVERSITÉ DE BESOINS

Les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) ou les Services logement jeunes (SLJ) selon les territoires, au nombre de 42, forment le second versant de l'offre Habitat Jeunes. Ils sont notamment chargés de l'accueil, l'accompagnement dans la recherche de logements, la gestion du budget, l'information sur les droits et devoirs du locataire, et le soutien dans les démarches administratives. Ils s'occupent de la prospection dans le parc privé et public et de la médiation locative, facilitent l'accès des jeunes au logement en favorisant leur rencontre avec les bailleurs et en sécurisant les rapports locatifs.

Chaque année, 50 000 jeunes sont soutenus dans leur accès au logement, et plus de 40 000 sont mis en relation avec des bailleurs.

COMMENT ACCÉDER À UN LOGEMENT HABITAT JEUNES ?

Pour faire une demande de logement Habitat Jeunes, il suffit de se connecter sur www.habitatjeunes.org, de consulter la liste des projets Habitat Jeunes, puis de faire sa demande directement auprès des résidences, ou bien de prendre contact avec les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) ou les Services logement jeunes (SLJ), qui sauront guider les jeunes en recherche de logement vers la solution qui leur convient.

Les logements Habitat Jeunes sont financièrement abordables et ouvrent droit à des aides aux logements (APL). Ici on ne parle pas de loyers mais de redevances, qui comprennent l'ensemble des charges locatives (électricité, eau, chauffage, ménage des parties communes...).

Les résidents doivent également payer une cotisation annuelle qui leur permet de participer à la vie de l'association et ainsi de bénéficier des services proposés par Habitat Jeunes (restauration, services d'aide au logement, service emploi, activités culturelles ou sportives, etc.).

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES DE RÉSIDENCES « HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE »

Faire aboutir des projets de résidences neuves répondant à la nouvelle réglementation thermique (RE 2020), avec des consommations énergétiques drastiquement réduites, reste un véritable défi. Certains adhérents du réseau s'y sont pourtant aventuré, faisant de leur ambition environnementale un argument pour convaincre bailleur social et financeurs de les suivre.

La résidence Steredenn de Dinan (22) est emblématique d'une grande partie du réseau Habitat Jeunes. Créée en 1972, déjà réhabilitée deux fois depuis, elle ne correspondait plus aux besoins des jeunes. « Concrètement, nous avons travaillé sur un projet de haute qualité environnementale, sans viser de label, ni même cibler la maison passive, qui nous a semblé incompatible avec nos usages et le public que nous accueillons, explique Yann Geindreau, son directeur. Économes sur les mètres carrés utilisés, nous n'avons en revanche pas transigé sur la qualité du bâti. »

« Je viens de Besançon, à plus d'une heure de Belfort. Dès le dimanche soir, je retrouve ma chambre, le repas est prêt, et le matin il y a le petit-déjeuner avant d'aller au CFA. Quand on est apprenti et qu'on a la tête dans la formation toute la journée, c'est vraiment important de ne pas avoir à gérer ça en plus. Il y a toujours quelqu'un de disponible, de jour comme de nuit, et on sent que les équipes sont vraiment là pour nous. Et puis il y a les animations avec les autres résidents. On vient d'horizons différents, on ne se connaît pas au départ, mais ça crée des liens. »

Timon, résident Habitat Jeunes à Belfort (90).

Cette résidence accueille chaque semaine des jeunes en mobilité, hébergés pour de courts séjours le temps de leur formation au CFA de Belfort. C'est le cas de Timon, apprenti BTM Pâtisserie.



« C'est mon entreprise qui m'a directement orienté vers la résidence L'Odyssée. J'ai appelé, mais il n'y avait plus de place. Les équipes m'ont alors parlé de HTH. Je vis chez une femme seule, ça se passe bien. Malgré le fait de vivre ailleurs, les équipes du FJT sont quand même très présentes. » Installé à quelques maisons seulement de la résidence, Ridel bénéficie pleinement de la vie collective : il a par exemple participé à une sortie karting organisée avec les jeunes de la résidence L'Odyssée et de celle de Châteaubriant. **Ridel, hébergé à Nozay (44) dans le cadre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH)**, étudiant ingénieur à Nantes, Ridel cherchait un logement à Nozay où il devait effectuer un stage dans une scierie locale



Une approche globale pour faciliter la socialisation des jeunes et créer les conditions de leur engagement individuel et collectif

À travers une approche globale et une démarche d'éducation populaire, Habitat Jeunes mobilise tous les leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat, en commençant par le logement.

L'AIOA – Accueil, Information, Orientation, Accompagnement – recouvre diverses formes d'actions pour aider les jeunes dans la construction de leur parcours individuel et professionnel, mais aussi, l'accès à l'emploi, l'aide à la mobilité, la création d'activité, la santé, la restauration, la réalisation de projet, l'engagement et la participation, l'accès aux droits, la culture, les loisirs...

Développer des initiatives pour aider les jeunes à se sentir bien dans leur peau et dans leur tête, mais aussi pour les encourager à construire leur propre opinion et à en faire des citoyens actifs est également au cœur de la mission d'Habitat Jeunes, fidèle à sa vocation d'éducation populaire. Les structures elles-mêmes constituent de véritables pépinières d'engagement, pour les jeunes et pour les habitants, dans leurs territoires, et des espaces d'expérimentation pour l'exercice réel de leur citoyenneté et leur contribution au bien commun. Ils ont par exemple leur mot à dire sur la vie quotidienne de leur résidence, l'animation, l'utilisation des locaux collectifs, la mise en œuvre de projets, etc. Ils peuvent pour cela s'investir dans les Conseils de vie sociale (CVS), des instances dans lesquelles les résidents sont majoritaires. L'Unhaj encourage par ailleurs leur participation à son Conseil d'administration en réservant au moins un cinquième de ses sièges aux 16-30 ans.

Et parce qu'il est fondé sur un principe de mixité sociale, le projet Habitat Jeunes n'est pas tourné sur lui-même mais s'ouvre au contraire au quartier et à la commune, notamment à travers des tiers-lieux qui favorisent les rencontres et contribuent au brassage social, culturel et intergénérationnel (restaurants de proximité ou espaces de co-working par exemple).

« Moi je voulais vraiment vivre dans ce quartier pour être à côté des transports et de tout. Avec les sorties, les activités, on rencontre du monde. Au début, je ne sortais pas beaucoup puis au final, maintenant je regarde sur le planning et j'essaie d'aller aux activités qui m'intéressent quand je peux. J'ai fait des sorties plage, théâtre, escalade. Je connais beaucoup de personnes qui cherchent un logement et qui veulent venir ici ». **Morgane, résidente L'Escale à Marseille (13)**

« J'ai trouvé plus qu'un toit : un espace d'écoute et de partage. Membre du Conseil de vie sociale de ma résidence, aujourd'hui élu au Conseil d'administration de l'Unhaj, j'entends porter la voix des jeunes dans toutes leurs diversités, pour que leurs besoins soient pleinement pris en compte dans les décisions. C'est une fierté, mais aussi une grande responsabilité. » **Dimitri, ingénieur systèmes chez un équipementier automobile, résident FJT Victor Hugo à Bagneux (92)**

« Ici on accueille des jeunes du territoire qui sont invisibles. La plupart cumulent de nombreuses difficultés (scolaires, addictions...) et passent sous les radars des politiques publiques car ils ne quittent pas le territoire pour leurs études. Dans la ruralité, il y a une super qualité de vie mais le territoire n'est pas stimulant. Si tu n'as pas eu la chance de sortir et d'expérimenter autre chose, tu n'as pas de mobilité "psychologique". Certains ont peur de partir de la Creuse. Alors ici, on les pousse, on leur montre que changer d'environnement est possible. » **Patricia Goska, directrice de l'association Fol 23 à Guéret (23)**

3. HABITAT JEUNES, UN PROJET POUR AUTANT DE JEUNESSES QUE DE TERRITOIRES

Donner à chaque jeune la place qui lui revient

Parce que la mobilité est l'une des clés de l'émancipation, qu'elle conditionne l'accès à la formation et à l'emploi, mais aussi parce qu'elle impacte l'autonomie, l'estime de soi et la prise de confiance, Habitat Jeunes facilite celle des jeunes en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à leur expression individuelle et collective.

Le projet Habitat Jeunes s'offre à tous les publics jeunes pour créer une dynamique collective d'enrichissement mutuel et de vivre-ensemble. Filles et garçons, ils ont de 16 à 30 ans, travaillent ou étudient, sont apprentis, recherchent un stage, une mission, un emploi (CDI, CDD, saisonnier...) ou s'interrogent encore sur la voie qu'ils veulent emprunter. Certains sont sans famille, ou bien en rupture avec celle-ci, en couple ou déjà parent, d'autres se trouvent loin de leur pays d'origine. Mais quelle que soit leur situation, il s'agit de donner à chacun la place qui lui revient.

« Je suis arrivé chez Habitat Jeunes à la suite d'une rupture familiale. J'ai reçu beaucoup de soutien, au quotidien, de la part de l'équipe. Je le vois autour de moi : c'est difficile d'être jeune aujourd'hui. Il y a beaucoup de situations de fragilité psychologique, de précarité alimentaire... Le plus important est de rester unis. Pour cela, il faudrait des politiques de jeunesse plus inclusives. » **Grégory, résident Le Flore au Mans (72)**

« L'accompagnement ici est top. Si tu as un problème administratif ou autre, il y a toujours quelqu'un pour t'aider. Et si tu as un problème, il y a toujours moyen de s'arranger. » **Selveta, résidente Horizons Habitat Jeunes à Hérouville-Saint-Clair (14)**

86 % DES JEUNES LOGÉS PAR LE RÉSEAU HABITAT JEUNES VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Malgré des loyers dits « très sociaux », leur reste à vivre mensuel moyen s'élève à 672 euros, insuffisant pour mener une vie digne. Avec une redevance moyenne de 429 euros et des APL de 283 euros, le taux d'effort brut atteint 53 %, soit plus de la moitié des ressources consacrées au logement. Face à ce constat, l'Unhaj appelle à des mesures fortes : intégrer un forfait logement au Contrat d'engagement jeune, revaloriser et stabiliser les APL, faciliter l'accès aux garanties de loyers, ou encore réfléchir à une garantie universelle.

À NEUILLY-PLAISANCE (93), L'ALJT ACCUEILLE DES COUPLES ET DES FAMILLES MONOPARENTALES



Propriété de 3F Résidences, cette Résidence pour jeunes travailleurs de 120 logements illustre l'engagement de l'ALJT à répondre à la diversité des situations de jeunesse, notamment celles des couples et des familles monoparentales. Avec cette 9^e implantation en Seine-Saint-Denis, l'ALJT poursuit le développement de son offre, portant à plus de 1 300 le nombre total de logements proposés sur le territoire. Ce projet permet à 10 nouvelles familles monoparentales d'accéder à une solution de logement adaptée à leurs besoins. Elles bénéficient d'un cadre sécurisé et d'un accompagnement favorisant leur autonomisation. Un espace collectif dédié aux enfants leur est ouvert et permet les rencontres et la solidarité entre ces familles. À travers les animations collectives, elles ont également la possibilité de s'intégrer dans un collectif de jeunes aux profils et aux parcours diversifiés.

Contribuer au dynamisme des territoires

Qu'ils soient ruraux ou urbains, du littoral ou en Quartier prioritaire de la politique de la ville, en déprise ou en ébullition, tous les territoires s'inscrivent dans l'histoire du projet Habitat Jeunes. Originellement fondés dans les villes en réponse à l'exode rural de l'après-guerre, les FJT ont ensuite ensemencé une diversité de territoires et le maillage géographique du Mouvement en reste aujourd'hui une caractéristique essentielle.

Chaque projet est adapté aux réalités et aux besoins de son lieu d'implantation auquel il cherche à apporter, avec les autres parties prenantes locales, et notamment les élus, les solutions les plus appropriées. Les nombreuses initiatives des près de 300 associations du réseau prouvent que l'habitat des jeunes peut être un moteur de transformation positive pour les territoires : échanges fructueux entre jeunes et acteurs locaux, effet de « chez soi » qui favorise l'implication et le sentiment d'appartenance, impact économique et écologique des résidences...

En favorisant l'accès rapide à un logement à proximité des zones d'emploi et de formation, en mettant à disposition des acteurs économiques locaux des services (location de salles, restauration...), en développant des activités dans le champ de l'Économie sociale et solidaire, les projets Habitat Jeunes contribuent activement au développement local dans les secteurs de l'habitat, de la formation, de la culture, des loisirs et de la vie locale et économique en général.

À l'heure où les impératifs écologiques, sociaux, économiques et démocratiques nécessitent de réinterroger nos modèles, le projet Habitat Jeunes fait par ailleurs en sorte d'évoluer vers un habitat qui réponde aux enjeux de sobriété et de transition énergétique, et qui s'adapte aux nouveaux besoins des jeunes comme à ceux des territoires.



À Quiberon, le logement constitue très souvent une condition préalable à l'embauche. Depuis l'ouverture de la résidence, nous accueillons en moyenne une cinquantaine de jeunes par an, aux profils variés : ingénierie maritime, école de pêche et de voile, préparation au CAP coiffure, bâtiment et travaux publics, office du tourisme, métiers de la mer, journalisme... Si la fermeture de nombreux restaurants en hiver entraîne une baisse des demandes, la résidence Habitat Jeunes demeure indispensable : elle soutient l'économie locale, offre une réponse concrète aux employeurs et reste utile même en basse saison. » **Nadège Paquier, responsable de la résidence Habitat Jeunes à Quiberon (56)**

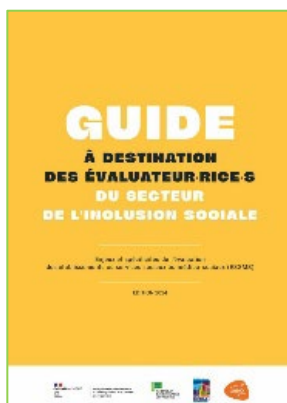
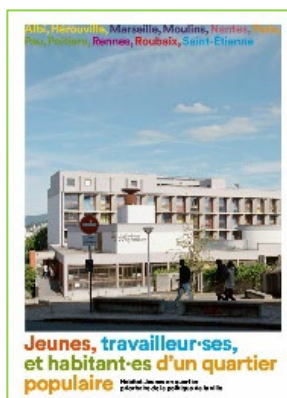


Troisième ville étudiante de France, Lille est une ville particulièrement jeune : un tiers des Lillois ont moins de 25 ans. C'est pourquoi il nous semble important que la municipalité soit porteuse d'une politique en direction des jeunesses, dans toute leur diversité. Après un gros travail de concertation mené avec les jeunes eux-mêmes, nous avons construit une stratégie jeunesse en 4 axes : autonomie, accès aux droits, santé, accès à la culture et au sport. Pour la mener à bien, nous nous appuyons sur les structures qui, comme l'Unhaj, fabriquent les politiques publiques sur le terrain. » **Charlotte Brun, première adjointe au maire de Lille (59)**



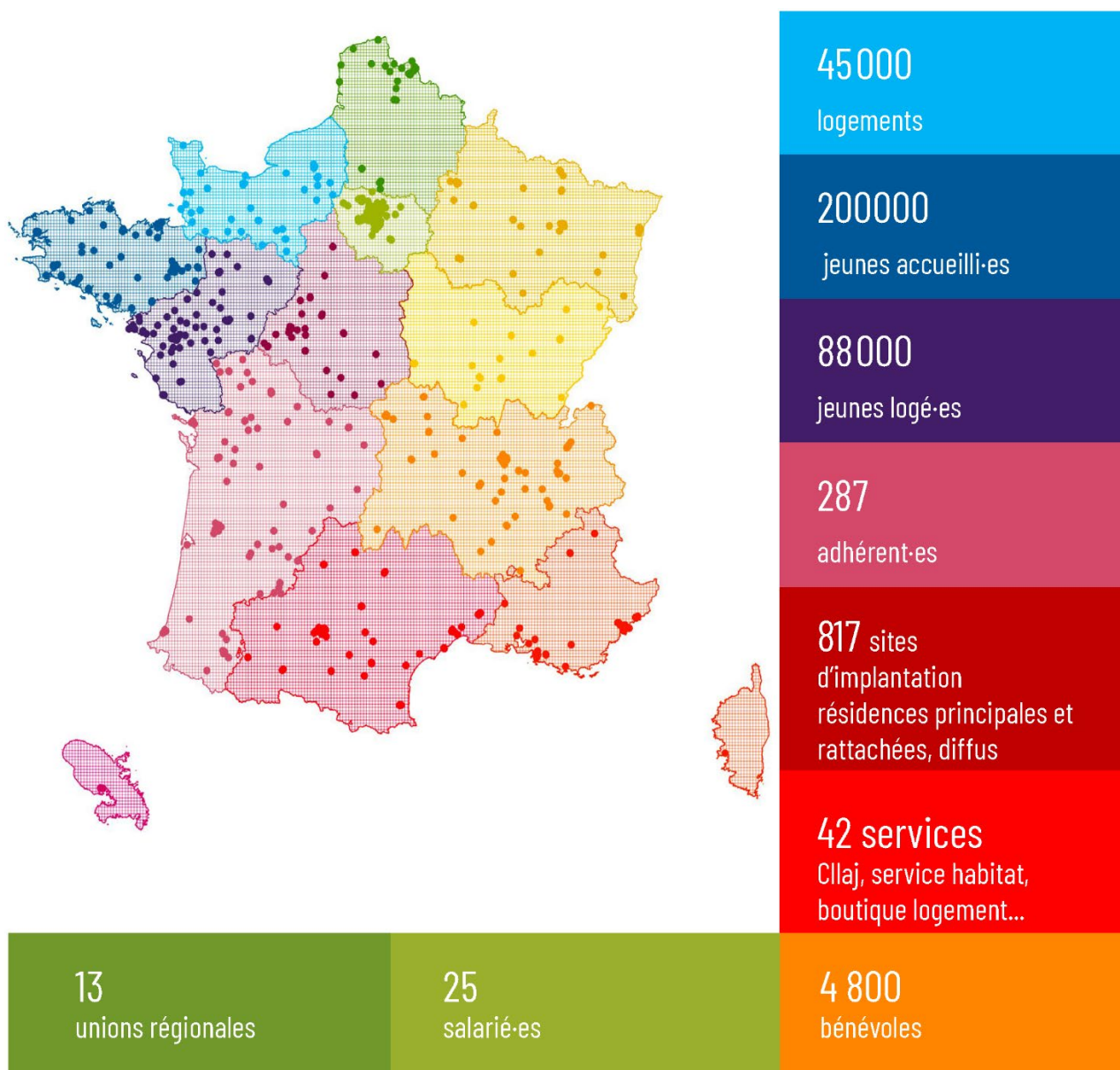
4. LES TRAVAUX DE L'UNHAJ

(Dernières publications)



Guide des Tiers-lieux
(à venir)

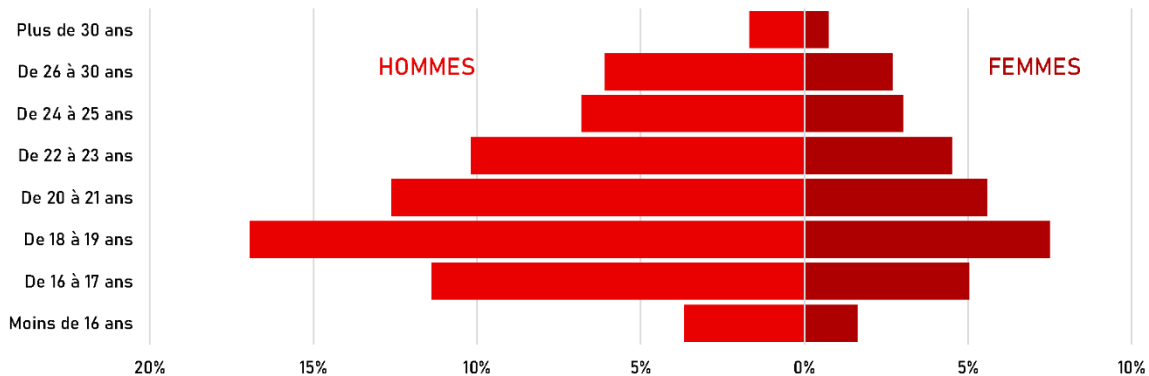
5. L'OBSERVATOIRE HABITAT JEUNES



L'Union nationale pour l'habitat des jeunes contribue à l'autonomie, la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat, afin que ces dernier-ères construisent leur entrée dans la vie adulte et citoyenne. L'Unhaj, mouvement d'éducation populaire, est organisée à l'échelle nationale, régionale et locale. Cet observatoire s'appuie sur les données collectées via les outils numériques de la plateforme Réseauhaj et le système d'information Sihaj.

LE PUBLIC LOGÉ

Âge et genre

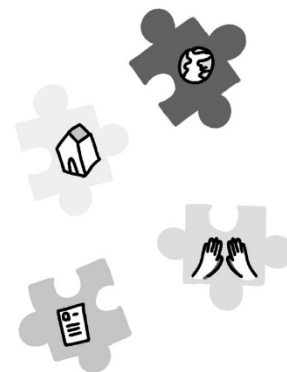
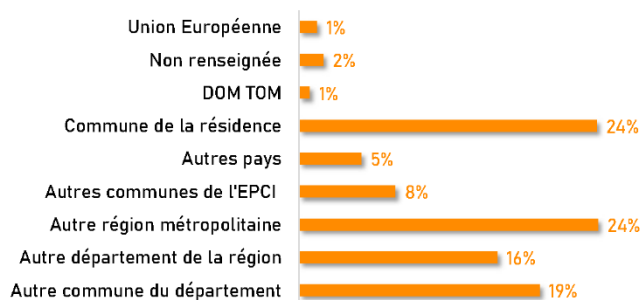


Près d'1 jeune logé-e sur 5 est mineur-e.
Plus de la moitié des jeunes ont entre 18 et 23 ans.



69% hommes
31% femmes

Origine... ... géographique

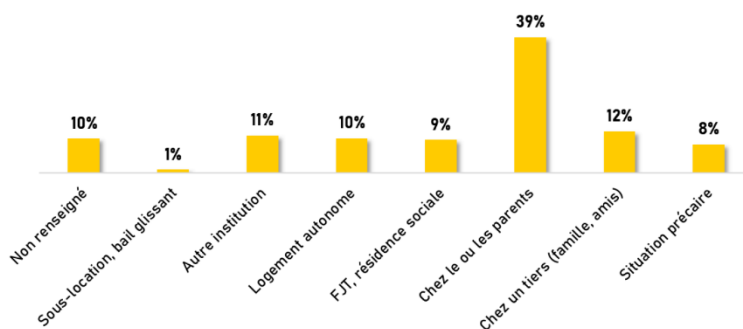


... résidentielle

67% des jeunes arrivant-es recherchaient un logement pour des raisons de mobilité géographique.

13% des résident-es sont en situation de rupture familiale ou d'urgence (à la rue, pas de logement) au moment de leur arrivée.

Avant leur arrivée, seul-es 10% des jeunes vivaient dans un logement autonome ; la majorité habitaient encore chez leurs parents. 20% étaient dans une situation précaire (sans logement, logement très précaire, hôtel, CHRS, accueil d'urgence, chez un tiers...)



> Situation au regard du logement avant l'entrée

ACTIVITÉ ET RESSOURCES DES JEUNES LOGÉS

Ressources

Les logements Habitat Jeunes accueillent tous les profils de jeunes et permettent une réelle mixité sociale. Cependant, de nombreux-ses jeunes disposent toujours de ressources limitées.

1 jeune sur 5 dispose de ressources* mensuelles inférieures à 490 € à son entrée

2% des logé-es ne disposent d'aucune ressource*

1/3 des jeunes dispose de plus de 1 020 €

Et 50% des jeunes disposent de ressources mensuelles situées entre 490 et 1 020 €

* Les ressources incluent tout type de revenu (lié à l'activité et aux aides diverses).

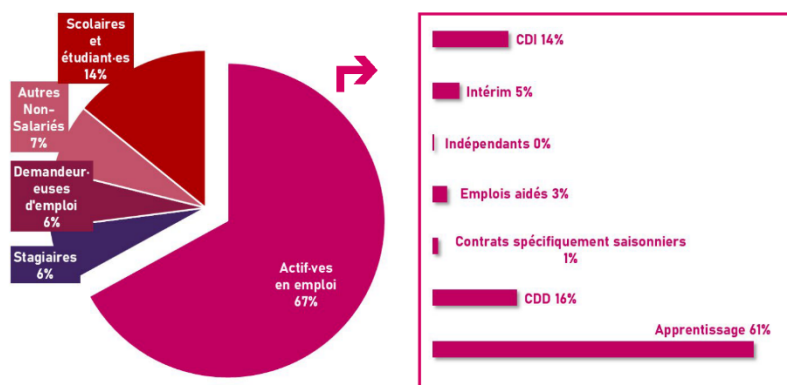


En 2023, en France métropolitaine, 17,5% des 1829 ans vivaient sous le seuil de pauvreté égal à 1 288€ par mois pour une personne seule, soit 60% du niveau de vie médian. C'est le cas d'au moins **8 résident-es sur 10** à leur entrée en FJT en 2024.

Activités

Au 1^{er} janvier 2024, 7,9 millions de personnes résidant en France ont entre 15 et 24 ans.

La même année, 34,4% des jeunes métropolitain-es de 15 à 24 ans sont en emploi. C'est le cas de **67% des jeunes logé-es**.



FOCUS SUR LES JEUNES EN EMPLOI

Au sein du réseau Habitat Jeunes, c'est 14% de CDI, contre 41,6 % au niveau national chez les 15-24 ans. Quant aux CDD, ils représentent 16% des contrats occupés par les salarié-es logé-es, contre 18,6 % chez les 15-24 ans en France.

2 Activité principale au moment de l'entrée

29,2% des jeunes français-es âgés de 15 à 24 ans sont apprenti-es ou stagiaires

Chez Habitat Jeunes, 41% des jeunes sont apprenti-es, et 6 % sont stagiaires

Source : Insee, enquête Emploi 2024.



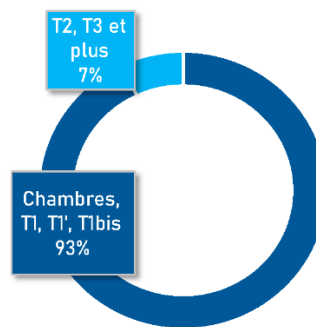
LE LOGEMENT

Gamme de logement

38 500
logements gérés en direct

6 500
logements mobilisés en
médiation locative

Parmi l'offre Habitat Jeunes, on trouve des logements en gestion directe et d'autres pour lesquels l'adhérent assure la mise en relation entre les jeunes et les bailleurs (la médiation locative).

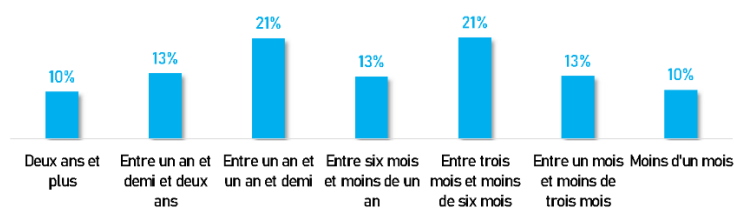


Mode d'habitat (parmi les logements gérés en direct)

Habitat collectif : 91% des
logements

Habitat diffus :
9% des logements

Durée de séjour



La durée moyenne de séjour est de **10 mois et 28 jours**.

1 jeune sur 5 séjourne à la fois pour des durées très longues (plus de deux ans) et très courtes (moins d'un mois).



Redevance et reste à charge



En moyenne, la redevance pour
le public logé est de :

429 €

En moyenne, le reste à charge
après déduction des APL :

146 €

6. LES PORTE-PAROLLES DE L'UNHAJ

Evanne Jeanne-Rose, président



Evanne Jeanne-Rose, ancien résident Habitat Jeunes, président d'Habitat Jeunes Technowest en Gironde pendant 6 ans et vice-président de l'Unhaj depuis 2020, a été élu président de l'Unhaj en novembre 2025. Également membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), il est un expert des questions de jeunesse et d'habitat.

Avec les 13 unions régionales et l'ensemble des équipes, il est notamment en charge de mettre en œuvre la motion d'orientation 2025-2029 de l'Unhaj qui repose sur 5 axes, pour créer les conditions favorables à l'émancipation des jeunes : être acteurs et actrices de la vie démocratique ; bâtir un lien au travail qui doit devenir émancipateur ; mieux vivre dans un monde en transformation ; repenser les parcours résidentiels des jeunes dans un contexte de crise ; et jouer collectif, toujours !

« Dans un contexte politique marqué par la culpabilisation des plus vulnérables, la montée d'idées prônant le rejet de l'autre et la violence de la compétition sociale, il est nécessaire d'affirmer qu'une autre manière de penser et d'agir est possible ! »

Marianne Auffret, directrice générale



Marianne Auffret a rejoint l'Unhaj en février 2021 pour en prendre la direction générale. Préalablement cheffe de service d'une équipe mobile de psychologues intervenant auprès de locataires du parc social, elle a ensuite occupé un poste de responsable de recherche et développement sur les questions de santé/précarité. Parallèlement élue locale à Paris de 2001 à 2020, elle a assuré tour à tour les mandats de maire-adjointe en charge de la petite enfance, du handicap, des personnes âgées, de l'urbanisme et de la santé.

« À l'Unhaj, les jeunes sont le cœur de nos projets. Leur accès à l'autonomie à travers le logement, l'accompagnement, une citoyenneté exercée et vivante n'est pas un à-côté, mais le socle même de notre action. Aujourd'hui plus que jamais, le projet Habitat Jeunes demeure un acteur central des parcours d'autonomie, à condition que ses missions puissent s'exercer dans un cadre lisible et pérenne. Les attentes institutionnelles, les contraintes financières et les injonctions parfois contradictoires appellent vigilance, capacité d'adaptation et cohérence collective. »

Et aussi...



Violaine Pinel, déléguée à l'action socio-éducative

Coralie Rasoahaingo, déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques

Paul Foyard, délégué à l'habitat

Thomas Gesmond, délégué à l'habitat

Sabine Robion, chargée d'analyses économiques, financières et sociales



Nos financeurs :



Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes
Cedex

01 41 74 81 00 www.habitatjeunes.org

